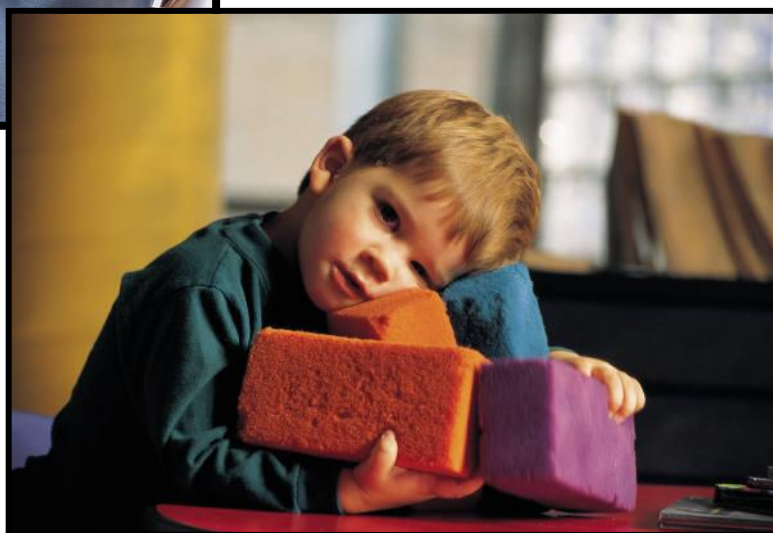


Planification annuelle 2022-2023 au préscolaire 4 ans

À l'intention des parents



Évaluation au préscolaire

Guide pour les parents

Enseignante 001 : Mme Danièle Aubin

Enseignante 002 : Mme Maria Elena Beltran Solis

Suivre le développement de son enfant grâce aux observations

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, les classes de maternelle 4 ans temps plein utilisent différents moyens pour observer la progression de ses apprentissages et vous informer.






Les observations font partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'observation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. Elle est le moyen privilégié pour commenter l'évolution, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant.

Pour vous informer des domaines du développement de votre enfant, les enseignantes vous rencontreront pour vous communiquer ses forces, ses défis et ses progrès.

Il importe de souligner que les observations ne servent pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme; elles s'avèrent surtout un moyen très important de l'aider à mieux se développer. Il n'y a pas de lettre ou de pourcentage.



Le libellé des domaines des communications et le programme temps plein préscolaire 4 ans

Illustration du domaine	Libellé des communications	Lien avec le développement de l'enfant	Explications en lien avec le programme d'éducation préscolaire
	L'enfant accroît son développement physique et moteur	Physique et moteur (psychomotricité, saines habitudes de vie)	À travers les activités vécues en classe, votre enfant expérimente des activités de motricité fine (coloriage, découpage, traçage...). Il exerce sa motricité globale (courir, sauter, grimper...). Il est capable de se situer dans son environnement (classe, école, déplacements...). Il s'exerce à la détente (écouter de la musique, fermer les yeux, relaxer).
	L'enfant construit son estime de soi	Affectif (connaissance de soi, sentiment de confiance en soi)	<i>Votre enfant exprime ses sentiments (tristesse, joie, colère...). Il est également capable d'exprimer ses goûts et ses intérêts (j'aime ou je n'aime pas). Il est en mesure de reconnaître ses besoins et de trouver des moyens pour y répondre (je suis capable de, c'est difficile de...).</i>
	L'enfant vit des relations harmonieuses avec les autres	Social (appartenance au groupe, habiletés sociales)	<i>Votre enfant progressivement concilie ses intérêts et ses besoins à ceux d'autrui. Il entre en relation avec l'adulte et avec les pairs (gestes et paroles). Il participe à la vie de groupe lors des activités et discussions. Il collabore avec les autres (partage le matériel, les jeux et les idées). Il respecte les règles de vie (classe et école).</i>
	L'enfant communique en explorant le langage oral et écrit	Langagier (oral, lecture, écriture)	<i>Votre enfant démontre de l'intérêt pour la communication. Il utilise des gestes, des mimiques et d'autres stratégies personnelles pour se faire comprendre. Il comprend les consignes et il est capable de produire un message. Comme par exemple, de raconter une histoire, d'utiliser les bons mots et les bonnes expressions. Il s'intéresse aux livres.</i>
	L'enfant découvre le monde qui l'entoure	Cognitif (développement de la pensée et de la mathématique)	<i>Votre enfant manifeste de l'intérêt, de la curiosité et du plaisir à apprendre dans divers domaines (observe, explore, pose des questions, fait des associations en lien avec les arts, l'histoire, la géographie, la mathématique, la science et la technologie...).</i>

Nous vous rappelons les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

Communications officielles de l'année

1^{re} communication écrite	Une première communication écrite sera remise au plus tard le 15 octobre 2022 . Cette communication aura pour but de vous renseigner sur l' adaptation de votre enfant à son environnement scolaire .
Premier bulletin	Un premier bulletin sera transmis au plus tard le 17 novembre 2022 . Ce bulletin permettra d'apprécier l'état de développement des compétences de votre enfant.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera transmis au plus tard le 16 mars 2023 . Ce bulletin permettra de connaître l'état développement des compétences de votre enfant.
Bilan	Le troisième bulletin, le bilan, sera transmis au plus tard le 10 juillet 2023 . Ce bulletin constituera un bilan de l'état de développement atteint par votre enfant pour chacune des compétences. De plus, ce bulletin précisera le cheminement scolaire de votre enfant.

*Ensemble, poursuivons ce but commun
qu'est l'épanouissement de votre enfant.*



©2021 anap